



13A RUE DE LA LIBÉRATION  
CS 80039 - 44141  
CHATEAUBRIANT CEDEX

●  
administration@sjc-  
chateaubriant.fr  
02.40.28.15.25

Châteaubriant, le 19 août 2022

Madame, Monsieur,

Après avoir fait ma rentrée à l'Institution Saint Joseph où j'ai été très bien reçue et accueillie, voici le temps de vous transmettre quelques informations sur la rentrée de vos enfants.

La rentrée des élèves de notre établissement se fera :

Rentrée scolaire	
Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre	Vendredi 2 septembre
<p><b><i>Pas de cours pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 3<sup>ème</sup> Gén, 1<sup>ères</sup> et Terminales, CAPA 2</i></b></p> <p>☞ de 8H à 16H (rue Michel Grimault) pour les <b>2<sup>ndes</sup> (Gén. et Pro), 4<sup>ème</sup> APP – 3<sup>ème</sup> APP - CAPA 1 SAPVER et 2<sup>nd</sup> SAPAT</b></p> <p>☞ de 9H à 12H (Avenue de la Libération) pour les <b>BTS</b></p> <p>☞ de 9H à 16H (20, Bd Victor Hugo) pour les <b>6<sup>èmes</sup></b></p>	<p>☞ de 8H à 16H (20, Bd Victor Hugo) pour les <b>5<sup>èmes</sup></b> <b><i>Les 6<sup>ème</sup> auront cours à 9H00 et selon emploi du temps. De 9h à 10h, ils seront avec leur professeur principal.</i></b></p> <p>☞ de 8H à 16H (rue Michel Grimault) pour les <b>4<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 1<sup>ères</sup> générales &amp; Pro. Terminales générales &amp; Pro, CAPA 2 SAPVER - 1<sup>ère</sup> &amp; Tle SAPAT</b></p> <p><b><i>Les 4<sup>ème</sup> APP, 3<sup>ème</sup> APP, les CAPA 1, les 2<sup>nd</sup> Gén. et Pro auront cours à 9H et selon emploi du temps. De 9h à 10h, ils seront avec leur professeur principal.</i></b></p>

Je vous rappelle que la liste des fournitures pour les collégiens (hors élèves de la classe ULIS) a été placée début juillet sur notre site Internet à la rubrique « Actualités ».

Pour les collégiens, à ce jour, nous n'avons pas reçu la circulaire concernant les bourses. Vous pouvez néanmoins vérifier dès à présent vos droits en vous connectant sur <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>. Les informations transiteront par vos enfants durant la première quinzaine de septembre. Soyez vigilants, surveillez les cartables !

En ce qui concerne les lycéens (lycée général et professionnel), vous avez déjà fait la demande de bourses l'année scolaire passée. Si vous êtes acceptés pour l'année scolaire 2022-2023, merci de nous transmettre une photocopie de votre notification d'attribution et de la déposer à l'accueil de l'établissement.

Dans l'attente de vous rencontrer dans les différentes réunions de rentrée dont les dates vous seront communiquées lors de la première semaine, je vous remercie de votre confiance et vous assure de notre dévouement au service de l'éducation des jeunes qui nous sont confiés,

Karine Hervy,  
Directrice

